

Programme de la Formation

## ARCHITECTURE ET COULEURS

1 jour soit 7 heures de formation

### DATE(S) ET LIEU(X)

**Module** : Architecture et couleurs

**Date(s)** : mercredi 11 décembre 2019

**Lieu** : FFB Haute-Loire - 17 Cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Les couleurs n'existeraient pas sans lumière...

Les couleurs jouent avec les matières qui s'amuse de la lumière, un champ des possibles immense. Apprenons à savoir jouer avec elles, à les apprécier et à bien les utiliser.

### OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

A l'issue de la formation, l'apprenant saura:

- Comment aborder un projet sous l'angle de la couleur
- Comment intégrer les contraintes réglementaires coloristiques à un projet (ERP)
- Valoriser son projet avec le travail de la couleur:
  - La couleur en fil conducteur
  - La couleur comme une alliée de la fonctionnalité
  - La couleur en élément ponctuel ou central à un projet
- Créer des harmonies efficaces et singulières pour votre projet

### PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription. Dès sa réception, nous vous envoyons la convention à nous retourner signée. C'est cette dernière qui valide votre inscription.

Le plus tôt possible avant le début de la formation, faites votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

Pour les libéraux : FIF PL <https://fifpl.fr/>

Pour votre demande, vous devrez fournir :

- Le bulletin de préinscription
- L'attestation Urssaf
- Le programme de formation
- Le numéro d'agrément de l'OF: se trouve sur nos documents
- La convention

Après la formation :

Facture acquittée + Attestations de présence et de formation (que vous recevez après avoir rempli le questionnaire à chaud)

Déclarez votre formation sur le site de l'Ordre: <https://www.architectes.org/>

Pour les salariés: ACTALIANS <http://actalians.fr/>

- Le programme
- La convention

Après la formation :

Facture acquittée + Attestations de présence et de formation (que vous recevez après avoir rempli le questionnaire à chaud)

### PUBLIC CIBLE

Architectes et collaborateurs d'agence

Architectes dplg, hmonp et intérieur

Décorateurs maîtres d'oeuvre

Maîtres d'oeuvre du bâtiment et de la construction (chef d'entreprise et salarié)

## PRÉREQUIS

Obligation d'adhérer à l'association Auvergne Archiform pour participer aux formations.  
**30€** si entreprise individuelle et **60€** si inscription agence.  
Adhésion individuelle **offerte** pour les jeunes inscrits de moins de 2 ans à l'Ordre.

**Cette formation ne nécessite aucun prérequis.**

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Un questionnaire est remis en amont aux personnes inscrites afin de mieux cibler leurs attentes.  
Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.  
Une enquête qualitative transmise par mail 2 jours après la formation sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

**La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation**, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

# Module Architecture et couleurs

1 jour soit 7 heures de formation

**Type** : En intra-entreprise

## DATE(S) ET LIEU(X)

**Date(s)** : mercredi 11 décembre 2019, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30  
**Lieu** : FFB Haute-Loire - 17 Cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, l'apprenant saura:

- Comment aborder un projet sous l'angle de la couleur
- Comment intégrer les contraintes réglementaires coloristiques à un projet (ERP)
- Valoriser son projet avec le travail de la couleur:
  - La couleur en fil conducteur
  - La couleur comme une alliée de la fonctionnalité
  - La couleur en élément ponctuel ou central à un projet
- Créer des harmonies efficaces et singulières pour votre projet

## FORMATEUR(S)

CELLIER Sylvianne - Décoratrice d'intérieur et coloriste

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'approche pédagogique s'appuie sur des supports Powerpoint, des visuels à analyser, des outils de prises en main des couleurs (nuanciers, supports commerciaux des fabricants), des études de cas avec photos-plans  
Echanges sur des expériences et des situations chantiers  
Exercices d'applications et cas pratiques  
Support pédagogique remis au stagiaire

## PROGRAMME

**MATIN:**  
La réglementation "accessibilité handicapés" et ses contraintes couleurs  
Que nous proposent les fabricants de matériaux, de peinture

Avoir une approche "couleurs-règlementation" très en amont du projet

**APRES-MIDI:**

Construction d'une palette de couleurs "réglementaires" adaptée à notre projet, la valoriser et l'adapter à l'ensemble des choix esthétiques de notre projet.

Application sur des cas pratiques

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :**  
**AUVERGNE ARCHIFORM 7 rue Colbert 63000 Clermont-Ferrand**  
**04.73.93.16.85 - auvergnearchiform@outlook.fr**

### FORMATION : ARCHITECTURE ET COULEURS

**Module :** Architecture et couleurs

**Date(s) :** mercredi 11 décembre 2019, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu :** FFB Haute-Loire - 17 Cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay

**Durée :** 1 jour soit 7 heures

**Places limitées à :** 6

**Date de clôture des inscriptions :** 27/11/2019

*(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)*

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Téléphone :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Ancienneté dans l'entreprise :** ..... **Numéro de sécurité sociale :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP :**  Oui /  Non **Architecte DPLG :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

**Mode d'exercice :**

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- ACTALIANS
- FAFIEC
- FIF PL
- PÔLE EMPLOI Saint Etienne Clapier
- Autre : .....

**Demande de subrogation :**  Oui /  Non

**ORGANISME / ENTREPRISE**

**Raison Sociale :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Type d'entreprise :** ..... **Activité principale :** .....

**Gérant(e) :** ..... **Fonction :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....

**Siret :** ..... **N° société d'architecture :** ..... **Effectif dans l'organisme :** .....

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	60,00 €	..... €
	Individuelle	30,00 €	..... €
<b>Module 1 : Architecture et couleurs</b>		<b>7h / 1 jour</b>	
Coût pédagogique	PLEIN TARIF	350,00 €	..... €
		<b>TOTAL</b>	..... €

**MODE DE PAIEMENT**

Chèque  Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

## Conditions Générales de Vente

- 1/ A réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque de règlement, nous vous transmettrons par email l'ensemble des documents et pièces administratives correspondant au dossier complet : Convention de stage + Programme détaillé des journées de formation.
- 2/ Quelques jours avant le début du stage, l'Association Auvergne Archiform' vous adressera par email une convocation confirmant les dates, les horaires et le lieu de formation, ainsi que les modalités pratiques d'accès.
- 3/ À l'issue de la formation, une attestation de formation, une attestation de présence, la facture acquittées des frais d'inscription et d'adhésion ainsi qu'un questionnaire de satisfaction seront transmis par email aux participants.